

## **Procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s**

**16 avril 2016, 10h45 – 16h30, La Chaux-de-Fonds**

**Présidence:** Christian Levrat  
**Procès-verbal:** Nadège Piller et Olga Baranova  
**Présent-e-s:** 210 délégué-e-s et 24 invité-e-s

### **Remarque concernant le procès-verbal**

Tous les exposés, discussions et prises de paroles de l'Assemblée des délégué-e-s sont enregistrés et archivés au secrétariat central du PS Suisse.

### **1. Ouverture et salutations**

Marina Carobbio (CD du PS Suisse) ouvre l'Assemblée des délégué-e-s et annonce l'arrivée tardive du président.

Discours de bienvenue de Corine Bolay Mercier, présidente du PS du canton de Neuchâtel, qui remercie le PS des Montagnes Neuchâteloises pour l'organisation de la journée.

Discours de bienvenue de Théo Huguenin-Elie, Conseiller communal à la Chaux-de-Fonds, qui évoque notamment les thèmes de l'application de l'initiative de mise en œuvre, qui touche particulièrement la région, le projet Mobilité 2030 du canton de Neuchâtel et la question de l'accueil des migrant-e-s.

#### Élection des scrutateurs et scrutatrices

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Les scrutatrices et scrutateurs désignés sont élus à l'unanimité en bloc.

#### Election de la commission de vérification des mandats

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Karin Mader est élue à la majorité

Documentation distribuée sur place

Dans la documentation distribuée sur place se trouvent les 37 amendements au papier de position « Feuille de route : la Suisse a besoin de relations stables et harmonieuses avec l'Union européenne (UE) », la Proposition R-1 A. Blättler et cosignataires « La loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT) et la résolution R-2 « Pour une politique égalitaire et familiale progressiste: pour enfin aller de l'avant! »

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** l'ordre du jour est approuvé par les délégué-e-s.

Motions d'ordre

Le Comité directeur propose quatre motions d'ordre qui sont votées séparément.

Les motions d'ordre sur un point à l'ordre du jour doivent être présentées avant le début du point. Elles peuvent être brièvement justifiées. Le Comité directeur donne son avis puis un vote a lieu.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** approuvé par la majorité.

Pour le point 4 de l'ordre du jour, en plus du CD et des dépositaires, 6 intervenant-e-s sont autorisé-e-s pour chaque objet de votation.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** approuvé par la majorité

Pour le point 6 de l'ordre du jour, en plus du CD et des dépositaires, 2 intervenant-e-s sont autorisé-e-s.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** approuvé par la majorité avec cependant des voix contraires

Le temps de parole pour dépositaires est de 5 minutes. Pour les autres intervenant-e-s, il est de 3 minutes.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** approuvé par la majorité avec quelques rares voix contraires.

Demandes de prise de parole

Les bulletins de demande de prise de parole sont à venir chercher devant le podium et à remettre au même endroit. Les bulletins de prise de parole doivent être adressés avant le début du point précédent à l'ordre du jour.

Procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre 2015 à St-Gall

Approbation du procès-verbal décisionnel de l'Assemblée des délégué-e-s du 5 décembre 2015 à St-Gall. Ce dernier peut être téléchargé sur la page [www.pssuisse.ch](http://www.pssuisse.ch). Il peut également être demandé en version imprimée auprès du Secrétariat central.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** le procès-verbal est approuvé à une grande majorité et quelques rares voix contraires avec remerciements à son auteur Pascal Zwicky.

## 2. Communications

Leyla Gül communique quatre informations à l'Assemblée :

- L'Université d'été du Parti socialiste aura lieu à Chandolin, en Valais, du 4 au 7 août 2016, les camarades intéressé-e-s peuvent s'inscrire.
- L'initiative sur la transparence est lancée et les feuilles de signatures peuvent être commandées.
- Le projet « Futur PS », projet réformiste, est en procédure de consultation actuellement.
- Les 3 et 4 décembre 2016 aura lieu le Congrès à Thoun.

## 3. Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga

La Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga prononce un discours en allemand et en français dans lequel elle parle notamment des votations du 28 février 2016, du succès que représente le non à l'initiative de mise en œuvre. Elle mentionne la votation à venir sur la loi sur l'asile en relevant l'importance de l'acceptation de cette modification qui représente une réelle amélioration. Elle rappelle la dure réalité des êtres humains forcés de fuir leur pays et insiste sur la nécessité de trouver des solutions à la crise migratoire, notamment au niveau européen. La Conseillère fédérale mentionne aussi dans son discours la LSCTP. Elle a conscience de la complexité du thème mais recommande de suivre la proposition du parlement. Elle mentionne les votations à venir et souhaite une excellente assemblée aux délégué-e-s qui l'applaudissent chaleureusement.

Le discours complet est disponible sur le site du DFJP.

## 4. Recommandations de vote en vue des votations fédérales du 5 juin 2016

### 1) Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »

#### Prises de parole :

Pour le Comité directeur, Fabian Molina (CD du PS Suisse) ouvre la discussion pour présenter le NON.

Rebekka Wyler (PS Zürich) se prononce pour le NON.

Mathias Reynard (PS Valais romand) se prononce également pour un NON à l'initiative.

Julien Dubouchel (PS Genève) prend la parole pour un OUI

Silvia Schenker (PS Bâle-Ville) propose une liberté de vote.

Suzanne Leutenegger Oberholzer (PS Bâle-Ville) se prononce pour un NON.

Géraldine Savary (CD du PS Suisse) prend la parole pour le CD.

Beat Jans (CD du PS Suisse) conclut pour le CD.

**Proposition du Comité directeur: NON**

**Vote OUI contre NON**

NON : 114

OUI : 53

**Vote NON contre liberté de vote**

NON : 117

Liberté de vote : 68

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Les délégué-e-s décident à 117 voix contre 68 de soutenir la proposition du Comité directeur, le NON

## 2) Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »

### Prises de parole:

Matthias Aebischer (PS Berne) explique l'initiative et présente les arguments en faveur du NON.

Géraldine Savary (CD du PS Suisse) clôt la discussion en rappelant qu'un rejet est recommandé par le Comité directeur.

**Proposition du Comité directeur: NON**

**Vote OUI contre NON**

NON : 134

OUI : 0

Abstentions: 3

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Les délégué-e-s soutiennent la proposition du Comité directeur, le NON

### **3) Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »**

#### **Prises de parole:**

Roger Nordmann (CD du PS Suisse) ouvre la discussion : il explique les enjeux de l'initiative et expose les arguments pour le NON.

Beat Jans (CD du PS Suisse) clôt la discussion en présentant les arguments du NON au nom du Comité directeur.

**Proposition du Comité directeur:** NON

#### **Vote OUI contre NON**

NON : 163

OUI : 0

**Abstentions: 0**

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Les délégué-e-s soutiennent la proposition du Comité directeur, le NON

### **4) Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) (FF 2015 5763);**

#### **Prises de parole:**

Marina Carobbio (CD du PS Suisse) ouvre la discussion pour défendre la proposition de la liberté de vote.

Jean-François Steiert (PS Fribourg) explique les arguments du OUI et défend la liberté de vote.

Markus Brandenberger (PS Zürich) prend la parole en faveur d'une discussion éthique et large sur la question du pronostic préimplantatoire.

Mathias Reynard (PS Valais romand) explique les arguments du NON et défend la liberté de vote.

**Proposition du Comité directeur:** liberté de vote

Liberté de vote: 130

NON : 44

OUI : 0

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Les délégué-e-s décident la liberté de votre sur cet objet.

## 5) Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)

Barbara Gysi (PS St-Gall) s'exprime en faveur de l'acceptation de cette modification.

Ruedi Tobler (PS Appenzell Rhodes-Extérieures) s'exprime en faveur d'un accueil plus poussé de réfugié-e-s en Suisse et le OUI à la modification.

Timothy Oesh (PS Zurich/JSS) s'exprime en faveur du NON.

Silvia Schenker (PS Bâle-Ville) s'exprime en faveur du OUI.

Emmanuel Deonna (PS Genève) s'exprime en faveur du VOTE BLANC.

Cesla Amarelle (PS Vaud) s'exprime en faveur du OUI.

Cédric Wermuth (PS Argovie) s'exprime en faveur du OUI.

**Proposition du Comité directeur:** OUI

**Premier vote**

OUI : 172

NON : 4

**Deuxième vote**

Liberté de vote: 13

NON à la liberté de vote: 170

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Les délégué-e-s décident le soutien à la modification de la loi.

## 5. Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse

Le Président du PS Suisse et Conseiller aux Etats Fribourgeois Christian Levrat prononce un discours, tirant un premier bilan de la majorité de droite du parlement. Il parle également de la position du PS concernant l'Europe, thème central de cette assemblée.

Le discours de Christian Levrat est disponible sur le site internet ([www.pssuisse.ch](http://www.pssuisse.ch)).

## **6. Feuille de route : la Suisse a besoin de relations stables et harmonieuses avec l'UE**

Discussion au sujet du papier de position « Feuille de route : la Suisse a besoin de relations stables et harmonieuses avec l'Union européenne (UE) ».

A-1 – A-37

### **Discussion d'entrée en matière**

Beat Jans (CD du PSS) ouvre le débat au nom du Comité directeur et propose d'entrer en matière.

Linus Schärer (PS Berne) prend la parole pour dire qu'il souhaite d'abord identifier la voie à prendre concernant l'Europe au lieu de définir en détails le contenu et la forme du papier.

Corine Bolay Mercier (PS Neuchâtel) prend la parole pour dire qu'il n'y a pas eu assez de temps pour débattre du papier. Elle explique déjà les amendements du PSN.

Michael Zimmermann (PS Genève) prend la parole pour critiquer le papier de position, pas convaincant selon lui.

Roger Nordmann (CD du PSS) prend la parole au nom du CD pour expliquer l'importance de ce papier de position pour l'avenir des relations de la Suisse et de l'Union européenne.

Un vote pour l'entrée en matière est demandé.

Avec une majorité évidente contre 4 oppositions, l'entrée en matière est approuvée.

### **A-1 ; PS canton de Vaud : Introduction, 1er phrase : supprimer «[...] et d'une adhésion complète ».**

Stéphane Montangero (PS Vaud) s'exprime pour défendre l'amendement.

Beat Jans (CD du PSS) prend la parole pour le CD et propose le rejet de cet amendement.

### **Proposition du Comité directeur: rejet**

**Motif:** étant donné que ce papier propose d'adhérer à un EEE 2.0, il semble important de rappeler clairement que cette étape intermédiaire n'a pas été réfléchie comme une alternative à l'adhésion à l'UE, mais bien comme une étape intermédiaire d'intégration. L'objectif stratégique du PS perdue.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** L'A1 est rejeté par une évidente majorité.

### **A-2; PS canton d'Argovie: Reformulation**

L'amendement A2 est retiré.

### **A-3; PS canton de Vaud: Modifications du deuxième paragraphe**

Gaétan Nanchen (PS Vaud) défend l'amendement.

Tamara Funicello (JSS) prend la parole pour inciter l'Assemblée à soutenir l'amendement.

Beat Jans (CD du PSS) prend la parole pour le CD pour recommander un rejet.

#### **Proposition du Comité directeur: rejet**

**Motif :** pour le Comité directeur, il était important de souligner les conquêtes européennes, notamment au vu de la crise que connaît actuellement l'Union. La contribution européenne à la prise en compte des défis écologiques et climatiques est déjà suffisamment relativisée dans la version alémanique du texte.

C'est pourquoi le CD recommande le rejet de cet amendement de reformulation et propre de s'en tenir à la version initiale. Pour une analyse complète, prière de vous référer au papier d'arrière-plan de la Commission spécialisée de politique extérieure du PS Suisse : « façonner l'Europe – pour une UE meilleure et plus sociale » (uniquement en allemand).

Le papier en question porte sur la question de savoir ce qu'est véritablement l'Europe, ce pour quoi elle est responsable et ce pour quoi elle ne porte pas de responsabilité. Il aborde également la question des développements nécessaires du point de vue socialiste.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** l'amendement A-3 est accepté à 95 voix contre 53.

### **A-4; PS canton du Tessin: Suppression de la dernière phrase et ajout sous la forme d'une nouvelle partie.**

**Proposition du Comité directeur :** Acceptation modifiée (renoncer à la suppression, ajout modifié accepté)

Aujourd'hui, bon nombre de ces acquis sont mis en danger en raison des accords TiSA et TTIP. Si ceux-ci sont acceptés, cela aura de lourdes conséquences au niveau européen et suisse, en particulier pour le service public et le contrôle démocratique de l'économie. Dans leur conception/mise en œuvre, de tels accords vont à l'encontre de notre État de droit et des valeurs socialistes. À cet égard, le PS va continuer de s'engager en priorité pour les droits fondamentaux, le service public et le contrôle démocratique de l'économie.

**Motif:** Nous rejetons la proposition de suppression partielle car même si les conflits n'ont pu être résolus sans interventions militaires, dans les Balkans aucun ordre pacifique d'après-guerre n'aurait été possible sans perspective d'adhésion à l'UE. Ceci est à considérer à sa juste valeur. Dans le cas de l'Ukraine, l'UE s'en est tenue dès le début à une résolution non militaire du conflit. Sans l'UE,



l'accord de cessez-le-feu de Minsk n'aurait jamais abouti. En ce qui concerne TISA et TTIP, l'ajout nous paraît important afin de ne pas laisser l'impression que les négociations des accords seraient déjà terminées.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** L'Acceptation modifiée de l'amendement est acceptée sans différence.

#### **A-5; PS canton du Tessin: Suppression de tout le paragraphe**

Le débat pour les A-5, A-6, A-7, A-8 se fait en une fois. Il y a d'abord une correction à apporter à l'explication du Comité directeur : il ne s'agit pas de traiter les deuxième et troisième paragraphes, mais les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> paragraphes de l'introduction.

Everisto Roncelli (PS Tessin) prend la parole pour annoncer qu'il retire l'amendement A-5 en faveur de l'amendement A-6.

#### **A-6; JSS : Suppression et remplacement de tout le paragraphe**

Muriel Waeger (JSS) prend la parole pour défendre son amendement, qui est maintenu.

#### **A-7; PS canton de Vaud: Modifications paragraphe**

Retiré en faveur de la version modifiée du Comité directeur

#### **A-8; PS canton d'Argovie: Reformulation de deux paragraphes**

Retiré en faveur de la version modifiée du Comité directeur

**Proposition du Comité directeur :** acceptation modifiée des A-5, A-6, A-7 et A-8. Reformulation des deuxième et troisième paragraphes du chapitre I par l'adoption de l'A-7 ainsi que reformulation du paragraphe avant la thèse 1 par l'adoption de l'A-8.

**Nouvelle formulation :** «[...]L'UE est l'histoire d'un succès. L'UE devrait également être une garantie pour un modèle d'économie plus sociale. Après de nombreuses erreurs néolibérales des années passées, marquées par des majorités conservatrices, l'UE semble chercher de nouvelles pistes. Toutefois, le PS attend des résultats concrets. La nouvelle Commission européenne maintient que la création d'un « pilier européen des droits sociaux » pour l'union monétaire pourrait être un premier pas pour garantir que le développement économique débouche sur un progrès social croissant et une plus grande cohésion sociale. De telles déclarations sous l'égide d'un président de commission conservateur laissent place à de l'espoir. Et c'est selon ces déclarations visant à renforcer à nouveau les composantes sociales et de concevoir l'économie non seulement comme forte, mais aussi comme équitable, que nous allons évaluer Juncker et la Commission.

A cet égard, le PS estime que l'UE doit garantir la défense d'un service public fort. Avec un service public de bonne qualité et à prix abordable, tous les êtres humains peuvent participer à la vie sociale et politique et contribuer à la façonner. »

#### **L'UE dans une crise multiple**

A vrai dire, l'UE est en ce moment exposée à d'énormes tensions : entre le Nord et le Sud dans la crise de l'euro, entre l'Est et l'Ouest sur la question des réfugié-e-s. Les observateurs parlent d'une véritable crise existentielle. ~~Le projet européen est embourbé dans une crise profonde.~~ Depuis la chute du Mur, l'Union européenne a elle aussi été transformée petit à petit en une institution du projet néo-libéral continental. À cet égard, la dimension de l'Europe sociale et démocratique recule progressivement pour laisser la place à une logique de marché de plus en plus autoritaire. Ce sont justement ceux qui prétendent vouloir sauver les États européens de la crise de la « dette » qui se muent en fossoyeurs de l'Europe sociale et démocratique. La troïka fait avancer l'Europe du régime économique autoritaire sans légitimité démocratique contre l'Europe des hommes et des femmes.

Le PS Suisse veut lutter contre cela avec ses alliés. L'Union européenne est un projet contradictoire, comme la Suisse ou d'autres États. Ses institutions ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais l'expression des rapports de forces politiques. Nous sommes convaincu-e-s que les problèmes de notre époque et la lutte pour une société solidaire ne peuvent trouver une issue et être résolus qu'au niveau européen. Nous opposons une fin de non-recevoir aux élucubrations de la gauche qui voient dans le retour dans le giron de l'État-nation une perspective pour un projet progressiste. Un échec de l'Union ne pourrait être interprété aujourd'hui qu'au sens des forces conservatrices et réactionnaires. La globalisation du capital continuerait ainsi de progresser, le pouvoir politique resterait toutefois dans les limites serrées de l'État nation : un eldorado pour ceux qui prônent une économie de marché radicale ! ~~À cet égard, le PS Suisse voit aussi l'UE — et d'autres majorités politiques — comme un partenaire potentiel avec lequel poursuivre et garantir la défense d'un service public fort. Avec un service public de bonne qualité et à prix abordable, tous les êtres humains peuvent participer à la vie sociale et politique et contribuer à la façonner.~~

À cela s'ajoute maintenant la plus grande crise de réfugié-e-s survenue depuis la Seconde Guerre mondiale, consécutive à la guerre en Syrie. Elle équivaut à une charge supplémentaire pour l'union, qui est déjà affaiblie politiquement. Ainsi, en l'espace de quelques années à peine, la communauté s'est vue entravée dans deux de ses projets centraux (union monétaire et libre circulation des personnes). Les carences institutionnelles, les structures décisionnelles et de pilotage déficientes permettant de se rendre maître de ces crises rapidement et avec succès pèsent lourdement sur le projet d'unification européen. La critique augmente et fait le jeu des forces qui misent sur la carte nationaliste. Le contre-projet de l'opposition de la droite nationaliste est déclaré ouvertement : les États membres doivent chercher des solutions nationales, s'isoler, et les nations doivent entrer en concurrence les unes contre les autres. La première moitié du 20<sup>e</sup> siècle a montré où cela pouvait mener dans les cas extrêmes. La menace de sortie de la Grande-Bretagne (« Brexit ») complique la situation. Il est maintenant clair que les Britanniques pourront s'exprimer sur cette question le 23 juin 2016 à l'occasion d'un vote référendaire.

Dans cette situation de crise, il manque[...]

**Motif:** Dans le papier, les réalisations et les conquêtes positives de la construction européenne doivent être louées par un discours modéré. Les critiques justifiées des signataires de cet amendement à la politique des années passées, particulièrement celle de la troïka, sont incluses dans le paragraphe ajouté. La troïka n'était justement pas un organe de l'UE et compte parmi les errements néolibéraux de l'imbroglio institutionnel marqué par les majorités conservatrices lors de la crise de l'Euro. Quiconque remet en question la capacité de l'UE à garantir un modèle d'économie de marché sociale se doit de montrer quelle autre zone économique ou communauté d'États comparable a été, durant son histoire, autant marquée par des partis ou politicien-ne-s social-

démocratiques. Si maintenant la nouvelle Commission, sous l'égide de Jean-Claude Juncker, devant la montée des forces politiques nationalistes d'extrême droite dans l'UE, démontre un retour certain à « l'âme sociale » du projet européen, il convient de le saluer (avec scepticisme) de façon appropriée

Dans la crise grecque, Juncker s'est posé en tant que médiateur. Cela a été même reconnu par le premier Ministre Alexis Tsípras. D'autre part, Juncker n'a pas tenu que des propos positifs. Il a également mobilisé un paquet d'investissements gigantesques de plus de 300 milliards d'euros d'argent public. Cela devrait démontrer aux personnes soucieuses d'une Europe ne se focalisant pas uniquement sur des mesures dures de réformes et d'assainissements budgétaires, qu'elle se concentre également sur la croissance, sur les investissements et sur de nouvelles places de travail. Juncker a dit à ce sujet : « Il se dessine en ce moment au sein des frontières de l'Union Européenne, un 29<sup>e</sup> Etat. Un Etat dans lequel résident de jeunes au chômage. Un Etat dans lequel vivent des personnes exclues, rejetées ou laissées au bord du chemin. Je souhaiterais que ce 29<sup>e</sup> Etat-membre devienne à nouveau un Etat-membre normal. C'est pour cela que je propose un programme d'investissement ambitieux. » Suite à ces réflexions, le Comité directeur soutient la reformulation proposée par le PS du canton de Vaud.

Beat Jans (CD du PSS) prend la parole pour défendre la proposition modifiée du CD

Samira Marti (JSS) prend la parole pour défendre l'A-6

Le vote est donc l'A-6 contre la proposition du Comité directeur.

Décision de l'assemblée des délégué-e-s : 81 pour l'A-6 contre 66 pour la proposition du CD.

**A-9** : Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence. A-9 accepté.

**A-10** : Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-11** : Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-12** : Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-13** : Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-14; PS canton Grisons : complément premier paragraphe après dernière phrase**

Lukas Horrer (PS Grisons) prend la parole.

Beat Jans (CD du PSS) prend la parole pour le CD.

**Proposition du Comité directeur:** rejet

**Motif:** La remarque importante sur la jurisprudence du Tribunal fédéral est mentionnée plus loin dans le papier. Comme le démontre clairement ce papier, le PS Suisse ne veut pas de suspension de la libre circulation, mais un renforcement de la relation Suisse-UE. On peut percevoir dans les milieux européens

qu'une introduction d'une clause de sauvegarde unilatérale irait à l'encontre de l'accord de libre circulation des personnes (article 13 ALCP « Stand still » : Les parties contractantes s'engagent à ne pas adopter de nouvelles mesures restrictives à l'égard des ressortissants de l'autre partie dans les domaines d'application du présent accord.)

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** A-14 est refusé par une évidente majorité des délégué-e-s

#### **A-15; PS du canton d'Argovie : Reformulation thèse 5**

**Proposition du Comité directeur:** acceptation modifiée

Le PS insiste sur sa conviction que l'adoption de l'article 121a était une erreur. Une mise en œuvre à la lettre nuirait aux habitant-e-s de ce pays. C'est pour cela que le PS a exigé très tôt une application au travers de réformes internes du marché du travail, qui se font cependant toujours attendre, comme l'extension de la protection des salaires, le renforcement des droits syndicaux et la continuation de la promotion du potentiel de main-d'œuvre indigène.

**Motif:** Dans ses prises de position, le PS Suisse ne s'est jusqu'à présent pas exprimé fondamentalement contre une mise en œuvre de l'art. 121a Cst.. Il a par contre, de façon cohérente, exigé une mise en œuvre eurocompatible. Et ce aussi dans le respect d'une décision démocratique de la population votante, alors que nous avons mis en évidence la contradiction et l'incohérence de l'art. 121a Cst. avec d'autres traités internationaux et décisions précédentes de la population votante.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** pas de discussion

#### **A-16; PS canton de Neuchâtel: Suppression et ajout**

Matthieu Béguelin (PS Neuchâtel) prend la parole pour défendre son amendement.

**Proposition du Comité directeur:** rejet

**Motif:** nous renvoyons à l'acceptation modifiée de l'A-15 du PS du canton d'Argovie.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** majorité évidente en faveur du Comité directeur

**A-17** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-18** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-19** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

#### **A-20; PS canton Tessin : Complément thèse 6**

Carlo Zoppi (PS Tessin) prend la parole pour défendre l'amendement

Beat Jans (CD du PSS) défend l'acceptation modifiée de l'A-20

**Proposition du Comité directeur:** acceptation modifiée

Avec la formule « Salaire égal pour un travail de valeur égale égal au même endroit », la Commission européenne, à Bruxelles, appuie l'exigence du PS Suisse selon laquelle l'acceptation de la libre circulation des personnes passe par des mesures d'accompagnement et la lutte contre le dumping salarial. Enfin, le concept de libre circulation des personnes doit également pouvoir résister à toute nouvelle votation à venir.

**Motif:** Le CD accepte volontiers la requête et propose une formulation légèrement différente

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** majorité évidente pour la proposition du CD

**A-21 Amendement du CD**

Pas d'opposition

**A-22; PS canton du Vaud: Reformulation thèse 8**

**Proposition du Comité directeur:** acceptation modifiée

Nouveau : Dans le cadre de l'accord de Schengen, le PS s'engage en particulier pour le maintien de la libre circulation des personnes au sein de l'Europe et s'engage pour une révision de l'accord de Dublin.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** pas de différence, acceptation modifiée

**A-23** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-24** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-25** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-26; Andrea Blättler et al.: Suppression partie chapitre « Nouveaux accords bilatéraux »**

**Motif:** La question des accords sectoriels devrait être mentionnée dans ce papier. Le CD est par contre prêt à accepter la requête subsidiaire A-27 (voir plus loin).

Retiré en faveur de l'amendement subsidiaire A-27.

**A-27 : amendement subsidiaire.** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-28 ;** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-29;** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-30; PS canton Neuchâtel: Reformulation point 2**

L'amendement est retiré.

**A-31; A. Blättler et al.: Suppression de tout le chapitre**

L'amendement est retiré en faveur de l'amendement A32.

**A-32; PS canton Neuchâtel : Suppression et report de tout le chapitre V (thèse 10) pour le Congrès des 3 et 4 décembre 2016**

Loyse Renaud Hunziker (PS Neuchâtel) a la parole pour défendre cet amendement

Tim Guldiman (PS Zurich) prend la parole pour défendre l'A-32 et reporter l'acceptation du chapitre V au Congrès.

Roger Nordmann (CD du PSS) prend la parole pour le CD et propose le rejet de l'A-32

Christian Levrat (CD du PSS) prend la parole pour proposer le rejet de l'A-32

**Proposition du Comité directeur au sujet de A-32: rejet**

**Motif :** Dans le chapitre V, il s'agit d'une proposition-clé de ce papier : la question déterminante de savoir ce qui se passera après la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. Est-ce qu'un accord-cadre institutionnel constitue la prochaine étape ? Est-ce suffisant pour le PS Suisse ? Sommes-nous prêts à rassembler toute notre énergie en matière de politique européenne pour un contrat-cadre ? Cette thèse repose sur le fait que la prochaine étape en matière de politique européenne de la Suisse doit être un pas vers une relation multilatérale. Nous plaçons, avec cette revendication de l'EEE 2.0, pour une étape intermédiaire réalisable avant l'adhésion. Celle-ci reste notre objectif stratégique, même si nous ne pouvons vraisemblablement pas y aspirer opérationnellement pour le moment. La faisabilité d'une adhésion à l'EEE n'est en aucune façon dépendante du « Brexit ». Au contraire : nous espérons que le « Brexit » n'aboutisse pas. L'EEE est une réalité : à la différence de la situation de 1992, tout citoyen ou toute citoyenne peut aujourd'hui, avec une courte excursion à Vaduz, se faire sa propre représentation du fonctionnement de l'EEE. Après près de 25 ans, nous avons assez d'expérience pour pouvoir encore une fois examiner cette alternative de façon réaliste. Nous sommes convaincus qu'avec une adhésion de la Suisse à l'EEE, ce dernier évoluerait.

Ce qui est certain est qu'il y a une plus grande chance d'influencer le droit Européen dans l'EEE que dans le cadre d'un accord-cadre.

Concernant A-32 (report): la proposition-clé d'une adhésion à l'EEE 2.0 doit entrer maintenant déjà en discussion et pas seulement dans huit mois au Congrès. En effet, nous nous trouvons maintenant à un carrefour important concernant la politique européenne. La question de savoir comment continuer après la mise en œuvre de l'art. 121a Cst. doit donc être posée et résolue maintenant.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** l'A32 accepté à 78 voix contre 68.

**A-33; PS60+: Reformulation, ajout, suppression**

Pas traité vu que l'A32 a été accepté.

**A-34; E. Nussbaumer, C. Friedl, M. Näf, C. Wermuth, S. Semadeni, C. Sommaruga:  
Reformulation chiffre/chapitre V**

Pas traité.

**A-35** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**A-36** Le CD recommande d'accepter. Il n'y a pas de différence.

**Votation finale : le papier avec les modifications apportées aujourd'hui est accepté par une très grande majorité .**

**A-37: Séction de Courrendlin (JU): proposition alternative pour l'entier du papier**

Jean-Claude Rennwald (PS Jura) prend la parole pour reporter le traitement de son amendement vu que sa contre-proposition comprend une adhésion à l'EEE 2.0

## **7. Budget 2016**

Leyla Gül présente le budget 2016.

**Proposition du Comité directeur:** Adoption du budget 2016.

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** le budget 2016 est adopté à l'unanimité

## **8. Résolutions, propositions et élections**

### **1) Proposition A. Blättler et cosignataires : la loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)**

#### **Prises de parole:**

Andrea Blättler (PS Berne) prend la parole en faveur de la résolution.

Priska Seiler Graf (PS Zurich) prend la parole contre la résolution.

Susanne Leutenegger Oberholzer (PS Bâle-campagne) prend la parole en faveur de la résolution.

Rebecca Ruiz (PS Vaud) prend la parole contre la résolution.

Amanda Gavilanes (PS Genève) prend la parole en faveur de la résolution.

Jaqueline Badran (PS Zurich) prend la parole contre la résolution.

Christian Levrat (CD du PS Suisse) clôt le débat et rappelle les arguments du Comité directeur contre la résolution.

**Proposition du Comité directeur:** rejet

**POUR LA RÉOLUTION: 76**

**CONTRE LA RÉOLUTION: 75**

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** la proposition A. Blättler et cosignataires est acceptée.

Motion d'ordre du PS Vaudois: demande de refaire le vote.

Pour la motion d'ordre: 64

Contre la motion d'ordre: 65

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** rejet de la motion d'ordre.  
La résolution est ainsi acceptée.

## 2) R-1 PS Suisse papier sur Internet

**Prises de parole:**

Reto Barblan (PS Vaud) prend la parole en faveur de la résolution.

Fabian Molina (CD du PS Suisse) prend la parole pour expliquer la position du Comité directeur

**Proposition du Comité directeur:** acceptation

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** la proposition est acceptée à la majorité contre quelques abstentions.

## 3) R-2 Dépositaires divers-e-s « Pour une politique égalitaire et familiale progressiste : pour enfin aller de l'avant ! »

**Prises de parole:**

Cerdric Wermuth (PS Argovie) prend la parole en faveur de la résolution

Cesla Amarelle (PS Vaud) prend la parole au nom des femmes socialiste pour défendre la résolution.

**Proposition du Comité directeur:** Acceptation

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** la résolution est acceptée à l'unanimité.

## 4) Élection de l'organe de révision

Roland Laube, de « BERO Treuhand AG », est proposé comme candidat.



**Proposition du Comité directeur:** élection

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Roland Laube est élu à l'unanimité

**5) Élection de la présidence et vice-présidence de la Commission spécialisée  
« Politique de paix et de sécurité »**

Priska Seiler Graf est proposée à la présidence et Pierre-Alain Fridez à la vice-présidence

**Proposition du Comité directeur:** élection

**Décision de l'Assemblée des délégué-e-s:** Priska Seiler Graf et Pierre-Alain Fridez sont élus à l'unanimité.

**9. Clôture de l'Assemblée des délégué-e-s / apéritif**

Flavia Wasserfallen remercie le PS du canton de Neuchâtel pour son soutien financier et la section de la Chaux-de-Fonds pour son aide précieuse et remarquable lors de la préparation et de la mise en place.

Elle remercie également la commune de la Chaux-de-Fonds et le Canton de Neuchâtel pour le vin de l'apéro qu'ils offrent généreusement.

Merci au traducteur Sulpice Piller et son équipe, merci à la technique, Stefan Merki et l'équipe de x-light. Merci à Colette Siegenthaler pour l'organisation de cette assemblée et au personnel du secrétariat central.

La séance est levée.